

Les petits rillois fêtent Noël



**Rilly
la Montagne**



Pour fêter Noël, la mairie offre une surprise à tous les enfants de 0 à 12 ans habitant Rilly



Inscription obligatoire en mairie ou sur le site internet de Rilly avant le 1er novembre

www.rilly-la-montagne.fr

imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

Un cadeau sera distribué à chaque enfant inscrit au moyen de ce coupon.

L'enfant devra être présent pour recevoir son cadeau.

Ce coupon-réponse est à retourner, complété, à la mairie ou sur le site internet de Rilly au plus tard le **1er novembre**.

Prénom, nom et

date de naissance des enfants (nés à partir de 2014) :

Nom et adresse du ou des représentants légaux :

Téléphone et adresse mail :

Les enfants resteront sous la responsabilité des parents ou accompagnants